Justificatif de parution

Justificatif généré le 15/04/2022

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 15/04/2022
Département de publication : (78) Yvelines
URL de l'annonce : https://www.actu-juridique.fr/?p=287778
N° d'annonce : 601515

AVIS DE SAISINE
DE LEGATAIRE UNIVERSEL
DELAI D'OPPOSITION
Article 1007 du Code civil
Article 1378-1
Code de procédure civile
Loi n°2016-1547
du 28 novembre 2016

Suivant testament olographe en date du 3 décembre 2012,

Madame Claudine Nicole Rolande DEFOREIT, en son vivant retraitée, demeurant à ANDRESY (78570), 57 rue du Gal Leclerc, résidant à son décès à ANDRESY (78570), maison de retraite « résidence Andresy », 34 rue de l'Hautil.

Née à PARIS 14ÈME ARRONDISSEMENT (75014) le 28 août 1935.

Célibataire.

Non liée par un pacte civil de solidarité.

Décédée à ANDRESY (78570) (FRANCE) le 11 octobre 2021.

A consenti un legs universel.

Consécutivement à son décès, ce testament a fait l'objet d'un dépôt aux termes du procès-verbal d'ouverture et de description de testament reçu par Maître Déolinda DE FREITAS BARRETO, notaire associé de la société par actions simplifiée « 1317 NOTAIRES », titulaire d'un Office Notarial à la résidence de PALAISEAU (Essonne), 13 rue Edouard Branly, le 26 janvier 2022, ainsi que d'un acte contenant contrôle de la saisine du légataire universel, reçu par Me Emilie GOUGELET, notaire au sein de la SAS « 1317 NOTAIRES », ci-dessus dénommée, le 15 avril 2022, duquel il résulte que le légataire remplit les conditions de sa saisine.

Opposition à l'exercice de ses droits pourra être formée par tout intéressé auprès du notaire chargé du règlement de la succession : la Société Civile Professionnelle « BELLILI et CORR BALLAN », titulaire d'un office notarial à GIF-SUR-YVETTE (Essonne – 91190), 2 allée du V

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)

Fleury, référence CRPCEN : 91042, dans le mois suivant la réception par le greffe du tribunal judiciaire de VERSAILLES (5 place AndréMignot, 78011 Versailles Cedex) de l'expédition du procès-verbal d'ouverture du testament, copie de ce testament et contrôle de la saisine du légataire universel.

En cas d'opposition, le légataire sera soumis à la procédure d'envoi en possession.

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeG4DJQS1

https://digitalisation.actulegales.fr/#aeG4DJQS1

EURO-QUALITY SYSTEM
ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)